

Catégories de CHIENS DANGEREUX

Les types de chiens susceptibles d'être dangereux faisant l'objet des mesures spécifiques prévues par le code Rural, sont répartis en 2 catégories (Article L211-12 du CR) :

● 1^{ère} catégorie : les chiens dits d'attaque

Il s'agit des chiens de type :

- les chiens assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de race *Staffordshire Terrier*, sans être inscrit à un livre généalogique reconnu par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche. (« *Pit-Bulls* »)



- les chiens assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de race *American Staffordshire Terrier*, sans être inscrit à un livre généalogique reconnu par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche. (« *Pit-Bulls* »)



- les chiens assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de race *Mastiff*, sans être inscrit à un livre généalogique reconnu par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche. (« *Boerbulls* », « *Bullmastiff* »)



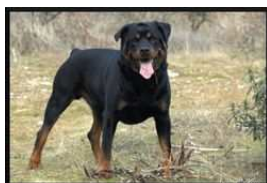
- les chiens assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de race *Tosa*, sans être inscrit à un livre généalogique reconnu par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche



● **2^{ème} catégorie : les chiens dits de garde et de défense**

Il s'agit des chiens de type :

- les chiens de race *Staffordshire Terrier*, inscrit à un livre généalogique reconnu par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche. (Inscrit au L.O.F.)
- les chiens de race *American Staffordshire Terrier*, inscrit à un livre généalogique reconnu par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche. (Inscrit au L.O.F.)
- les chiens de race *Mastiff*, inscrit à un livre généalogique reconnu par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche. (« *Boerbulls* », « *Bullmastiff* ») (Inscrit au L.O.F.)
- les chiens de race *Tosa*, inscrit à un livre généalogique reconnu par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche. (Inscrit au L.O.F.)
- les chiens assimilables par leurs caractéristiques morphologiques aux chiens de race *Rottweiler*, sans être inscrit à un livre généalogique reconnu par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche. (Inscrit au L.O.F.)



- les chiens de race *Rottweiler*, inscrit à un livre généalogique reconnu par le Ministère de l'Agriculture et de la Pêche

● A ces 2 catégories, s'ajoute une **troisième catégorie** de chiens. Ces chiens sont considérés comme des chiens dangereux mais leur déclaration auprès des services de la mairie n'est pas obligatoire sinon fortement conseillé. Il s'agit des chiens de type :



- Dogue Argentin (« Le DOGO »)



- Fila Brasileiro

- Cane Corso



- Presa Canario

